

Pétitions

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, j'espère que le député ne contribuera pas à la confusion dont il parle. C'est un fait que le projet est en route. En ce qui a trait aux retards, il n'est pas rare qu'il se produise des retards dans le cas de contrats portant sur de la technologie de pointe. La direction de la société Bell m'a garanti qu'elle a bel et bien l'intention de procéder aux investissements prévus à l'origine. En bref, si le député et certains de ses collègues voulaient bien faire preuve de patience, je crois qu'il pourrait s'agir de l'un des projets les plus rentables que le Canada ait jamais parrainés.

* * *

● (1500)

LE LOGEMENT

LES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRES

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, c'est au ministre des Finances que je m'adresse. Un grand nombre de mes commettants éprouvent de très vives inquiétudes au sujet des hypothèques qui grèvent leur maison. Que va faire le ministre des Finances au sujet des taux d'intérêt élevés que ces jeunes doivent payer?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): J'attends depuis le début de la période des questions qu'un député m'interroge au sujet des taux d'intérêt. Le député apprendra sûrement avec plaisir que le taux de la Banque du Canada a baissé cette semaine de plus d'un demi point de pourcentage.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Cette baisse vient s'ajouter à celle d'un demi point de la semaine dernière, il s'agit donc d'une baisse de plus de un pour cent en deux semaines. Comme je l'ai dit à la Chambre il y a environ quatre semaines, je m'attendais à ce que les taux d'intérêt baissent à la fin du mois, et je suis heureux de faire savoir à la Chambre que c'est effectivement le cas.

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler qu'à deux exceptions près, toutes les pétitions que des députés ont présentées le mercredi 27 mars 1985 sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

Les pétitions que le député d'Essex-Windsor (M. Langdon) et le député de Richmond-Wolfe (M. Tardif) ont présentées ne sont pas conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, quels travaux mon honorable ami prévoit-il pour les jours à venir?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, comme les députés le savent, après une dure session, nous avons tous hâte que la Chambre ajourne le 3 avril pour que nous puissions rentrer dans nos circonscriptions pour Pâques. Il y a cependant certaines mesures législatives importantes que nous voudrions étudier auparavant.

Nous avons eu des discussions complètes à ce sujet hier et aujourd'hui. Il y a eu des échanges de correspondance entre la ministre d'État chargée des Finances (M^{me} McDougall), l'honorable chef de l'opposition, (M. Turner) et le chef du Nouveau parti démocratique. Il y a aussi eu des entretiens entre les leaders de la Chambre au sujet des travaux pour aujourd'hui et demain.

Comme tous les partis sont d'accord, j'ai l'intention au moment approprié de présenter aujourd'hui en première lecture un projet de loi sur la Banque commerciale du Canada. S'il y a consentement unanime, nous pourrions passer à l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi dès l'appel de l'ordre du jour. Les partis se sont entendus pour terminer l'étude à l'étape de la deuxième lecture cet après-midi.

Le député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart), qui devait présenter une motion pendant l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, a eu l'amabilité d'accepter que l'étude de cette motion soit remise à plus tard, ce qui veut dire que nous aurons une heure de plus pour examiner le projet de loi en deuxième lecture.

Demain, la Chambre pourrait reprendre l'étude et l'examiner à toutes les étapes restantes, y compris l'étude au comité plénier, pour qu'il y ait eu un débat complet sur cette mesure.

A cet égard, le Nouveau parti démocratique a proposé, avec l'appui de l'opposition officielle, qu'une fois que le projet de loi aura été adopté et qu'il aura reçu la sanction royale, je propose que la question soit renvoyée au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Nous espérons que cette mesure obtiendra la sanction royale à la fin de la journée demain puisque l'autre endroit aura eu l'occasion d'en faire un examen préliminaire. Après avoir consulté les deux leaders de l'opposition à la Chambre et avoir obtenu leur approbation, je proposerai le renvoi au comité des questions qui ont entraîné la présentation de cette mesure et même du projet de loi lui-même. Cela permettra aux députés d'examiner tous les faits reliés à la mesure qui sera présentée plus tard aujourd'hui. Voilà donc ce que je compte faire aujourd'hui et demain.

Quant à ce que nous ferons la semaine prochaine, je devrai attendre à demain pour l'annoncer parce qu'il y a plusieurs questions dont je tiens à discuter avec les leaders de l'opposition à la Chambre et l'ensemble des députés. Il y a toujours le projet de loi dont nous avons discuté ce matin. Il y a aussi d'autres mesures législatives qui pourraient être présentées au début de la semaine. J'en discuterai avec les leaders de l'opposition à la Chambre et j'annoncerai les travaux de la semaine prochaine demain.